



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE VENTE

Pour préparer au mieux votre acte, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes. Les notaires collaborateurs se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches. N'hésitez pas à nous solliciter au besoin.

CONCERNANT LE VENDEUR

- Questionnaire VENDEUR remis par le notaire.
- Montant du prix de vente (net vendeur)
- Originaux des RIB dûment signés (avec références dossier au verso),
- Copie recto-verso des pièces d'identité,
- Copie du contrat de mariage éventuel
- Copie du contrat de PACS éventuel,
- Indiquer si le BIEN est équipé de détecteurs de fumée,
- Indiquer si le BIEN est équipé d'une cheminée, d'un poêle ou insert : dans l'affirmative, fournir ramonage de moins d'un an. Si cela n'est pas possible d'ici la signature de l'avant contrat, il sera nécessairement demandé pour le jour de la signature de l'acte authentique de vente
- Indiquer si le BIEN est équipé d'une cuve à fuel : dans l'affirmative, préciser s'il existe un bac de rétention, sa situation,
- Titre de propriété (avec les annexes) si vous l'avez. *Pour rappel LCC.BN NOTAIRES est détentrices des actes des études de LOUE, COULANS-SUR-GEE, CONLIE, LE MANS (1 rue Héraclite) NOYEN-SUR- SARTHE BRULON, CHANTENAY-VILLEDIEU, PIRMIL, SAINT DENIS D'ORQUES et VALLON SUR GEE. Aussi si votre acte a été signé dans l'une de ces études, merci de nous le faire savoir.*
Si les actes ont été signés dans une autre étude et que vous ne l'avez pas en votre possession nous pourrions en demander une copie.
- Diagnostics (plomb, amiante, électricité, gaz, DPE, conformité de l'installation d'assainissement),
A défaut, merci de nous indiquer les coordonnées du diagnostiqueur que vous avez diligenté.
- Copie du contrat d'affichage, le cas échéant,
- Copie du contrat de rachat d'électricité si présence de panneaux photovoltaïques,
- Copie du contrat citerne à gaz, le cas échéant
- Copie du permis de construire, si en votre possession,
- Copie des éventuelles déclarations préalables de travaux et déclarations d'achèvement de travaux déposées en mairie, en cas de travaux de moins de 10 ans,

- Copie des factures de travaux de moins de 10 ans et attestations d'assurance décennale des entreprises ayant procédé auxdits travaux,
- S'il existe des panneaux solaires, le contrat souscrit auprès du fournisseur ainsi que la facture d'installation
- Indiquer si vous avez souscrit une dommage-ouvrage et en joindre la copie, le cas échéant
- En cas de vente d'un immeuble non relié à l'assainissement collectif (pas de tout à l'égout) : merci de nous transmettre le diagnostic effectué par le SPANC, de moins de 3 ans.
- Copie de la dernière taxe foncière,
- Copie du bail le cas échéant.

CONCERNANT L'ACQUEREUR

- Questionnaire ACQUEREUR remis par le notaire
- Offre d'achat avec indication du prix net vendeur,
- Copie recto-verso des pièces d'identité,
- Copie du contrat de mariage éventuel,
- Copie du contrat de PACS éventuel,
- Originaux des RIB dûment signés (avec références dossier au verso),
- Montant de l'apport personnel,
- Informations sur le prêt à obtenir (montant, taux hors assurance, durée),
- Si des travaux doivent être couverts par le prêt, merci d'en indiquer le montant.
- Quotes-parts d'acquisition si vous les connaissez.